



N° 652 / ATRM/2019

RABAT, LE 10 SEPT 2019

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République Togolaise près le Royaume du Maroc avec Juridiction sur l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie a le regret de vous informer du décès tragique par noyade de trois (03) de nos compatriotes, étudiants boursiers de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) à la plage Sidi Moussa dans la ville de El Jadida dans la soirée du **05 Septembre 2019**.

Il s'agit de nos Chers regrettés :

- **ADOULE Kossi Amegno**
- **AFOTOGBE Kokouvi Rodrigue**
- **NOUMOULEY Tchampiono yao Mawoussi**

Ce fut une grande perte pour notre Pays, pour la Communauté togolaise au Maroc et pour les familles éplorées. L'ambassade prend part aux douleurs et présente ses condoléances les plus attristées aux familles et à la Communauté togolaise au Maroc.

Par la même occasion, elle invite la Communauté à plus de vigilance et de prudence en évitant surtout la visitation des lieux à risque.

L'Ambassade vous informera des dispositions qui seront prises et du programme ultérieur.



Le Chargé d'Affaires a.i.

Koudjo ADANOU